



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**PROCES-VERBAL ET COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2022**

**Nombre de Conseillers : 19
Présents : 14
Votants : 19**

**L'an deux mille vingt-deux, le six juillet, le Conseil Municipal
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame la Maire d'Arbonne.
Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} juillet 2022**

Etaient présents : Marie-Josèphe MIALOCQ, Patrick ALLEGROTTI, Dany EUSTACHE, Christiane URKIA-MARTIN, Jacqueline PEIGNEGUY, Valentin TELLECHEA, Christian DURROTY, , Patricia VIALLE, Alain BRUDNER, Sophie KONSTANTINOVICH, Myriam COULOUMIERS, Aurélie BELASCAIN, Benat ARLA, Zigor GOIEASKOETXEA

Excusés : Kathy COELHO (donne pouvoir à Dany EUSTACHE), Céline MAZEROLLES (donne pouvoir à Alain BRUDNER), Benoît COVILLE (donne pouvoir à Christian DURROTY), Alain PARIOLEAU (donne pouvoir à Patrick ALLEGROTTI), Marie BLEIKER (donne pouvoir à Christiane URKIA-MARTIN).

Mme Christiane URKIA-MARTIN a été élue secrétaire de séance.

**DCM 22/2022 – ELECTRIFICATION RURALE - PROGRAMME "RENOVATION EP (SDEPA) -
RENOVATION 2022 / APPROBATION DU PROJET ET DU FINANCEMENT DE LA PART COMMUNALE**

Rapporteur : M. Dany EUSTACHE

La commune a demandé au SYNDICAT d'ENERGIE des Pyrénées-Atlantiques, de procéder à l'étude des travaux de : « **Rénovation de l'éclairage public pour armoires et horloges et le long de la D255 nord sud** ».

Monsieur le Président du Syndicat d'Energie a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'Entreprise COREBA HASPARREN.

Il est précisé que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale - Rénovation EP (SDEPA) - Rénovation 2022, il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité des présents de :

- **DE PROCEDER** aux travaux, ci-dessus désignés et charge le SYNDICAT d'ENERGIE, de l'exécution des travaux.
- **D'APPROUVER** le montant des travaux et des dépenses à réaliser, se décomposant comme suit :

Montant des travaux T.T.C 29 530,01 €

Assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus 4 429,50 €

Frais de gestion du SDEPA 1 230,42 €

TOTAL 35 189,93 €

- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant comme suit :

Participation Syndicat 11 319,84 €

Participation de la commune aux travaux à financer sur22 639,67 €

Participation de la commune aux frais de gestion (à financer sur fonds libres) 1 230,42 €

TOTAL 35 189,93 €

Envoyé en préfecture le 20/07/2022

Reçu en préfecture le 20/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 064-216400358-20220706-DCM222022-DE

La participation définitive de la Commune sera déterminée après établissement du compte définitif des travaux.

De plus, si la Commune finance sa participation aux travaux sur ses "Fonds libres", le SDEPA pourra lui demander un ou plusieurs acomptes, en fonction des travaux exécutés.

- **D'ACCEPTER** l'éventuelle servitude à titre gratuit sur le domaine privé communal ainsi que la récupération des certificats d'économies d'énergie par le SDEPA lorsque les travaux sont éligibles.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Arbonne, le 7 juillet 2022

Le Maire

Marie José MIALOCQ

The image shows a blue ink signature of Marie José MIALOCQ written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE D'ARBONNE' at the top and '59110 Arbonne - Nord-Pas-de-Calais' at the bottom. The signature is a cursive script that loops across the stamp.